



RAPPORT DE L'ATELIER SUR
« LA GESTION DE L'EMPRISE PUBLIQUE
FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX »

(SESSION **E2** organisée dans le cadre d'INFRA 2018)

**SYNTHÈSE DES ÉCHANGES DE LA 2^E PARTIE DE
L'ATELIER TENU LE 21 NOVEMBRE 2018,
ACCOMPAGNÉE DE COMMENTAIRES**

30 novembre 2018

RAPPEL DU CONTEXTE :

L'atelier intitulé « *La gestion de l'emprise publique face aux nouveaux enjeux* » s'est tenu le mercredi 21 novembre 2018, dans le cadre d'INFRA 2018, au Centre des congrès de Québec. Au total, environ 75 personnes ont assisté à cet atelier qui s'est déroulé en deux parties : la première partie consistait à présenter trois conférences portant sur de nouvelles approches en matière de coordination des RTU (nouvelle politique des RTU de la Ville de Montréal), de déploiement et de financement de réseaux de fibres dans des milieux ruraux (« Brancher Antoine-Labelle »), ou encore de coordination des interventions à l'aide d'une application originale (Info-RTU).

La seconde partie de l'atelier quant à elle, était organisée de manière différente. Elle visait à lancer une discussion entre l'animateur et les participants, de façon à identifier les limites et obstacles qui jalonnent la gestion de l'emprise publique, pour en tirer des éléments de programmation au bénéfice du Conseil permanent des RTU (CP-RTU) du CERIU. C'est cette seconde partie de l'atelier qui est synthétisée ci-après, accompagnée de commentaires de nature éditoriale fournis par l'animateur de l'atelier, à la demande du comité organisateur du CP-RTU.

* * *

- I. Un rappel a d'abord été fait des conclusions auxquelles les participants aux séminaires et forums sur la gestion de l'emprise publique (mars 2015 et mars 2018) en sont arrivés :
 - a. Une vision commune du déploiement des RTU est d'emblée acceptée par les intervenants de tous les horizons. Elle est axée sur la collaboration, dans un souci d'intégration, tenant compte d'un contexte où l'acceptabilité sociale est désormais requise. Cette approche sous-tend un partage de l'information et la mise en commun des installations, lorsque possible. C'est déjà un grand pas par rapport à un passé pas si lointain où chacun ignorait les autres!

COMMENTAIRE : « Plus on se parle, plus on se comprend »; c'est ainsi qu'on peut résumer le bénéfice de contribuer aux travaux du Conseil permanent des RTU du CERIU, ou plus simplement de bénéficier des avancées que ses artisans ont su mettre de l'avant au fil des vingt dernières années (guides, protocoles, etc.).

Mais les RTU, ça ne fait rêver que ceux qui en sont les « artisans » et qui reconnaissent l'apport incroyable de ces réseaux à la qualité de vie de notre société; ceux-là sont déjà convaincus pour la grande majorité de l'utilité de travailler en commun et de rechercher le maximum de coordination et d'entente sur le terrain, de même que l'optimisation des coûts; ce n'est pas d'eux que proviennent les « blocages », les incompréhensions, les attitudes rétrogrades, la vision « en silo », etc.

Le problème semble plutôt résider dans la difficulté à faire percoler à l'intérieur de chaque organisation les résultats de l'ouverture et de la compréhension qui découlent du partage des contextes, contraintes et enjeux propres à chaque intervenant. Le défi est là, encore aujourd'hui!

Il y a sûrement une composante de communication (moyens et outils trop limités à notre disposition ?), mais ce serait trop facile de pointer uniquement dans cette direction pour tout expliquer. Au moins, une partie du problème semble venir du fait que le CERIU est encore perçu comme la « chose » des ingénieurs, à l'exclusion (même sans mauvaise intention) des autres spécialités. C'est donc sur le positionnement du « véhicule » qu'il faudrait réfléchir si on veut déborder de nos frontières.

- b. Cependant, la vision décrite en « a » ci-haut (définie en 2015), est de plus en plus considérée comme un « plancher », auquel il faut ajouter des objectifs qui soient mobilisateurs, si on veut que la question des RTU fasse partie des solutions

innovantes. Il faut vendre une vision, il faut imaginer la rue telle qu'elle sera après des améliorations, car elle est (re)devenue un milieu de vie, et non plus seulement un axe fonctionnel permettant de circuler. Pour reprendre une expression déjà utilisée, à l'avenir « la rue sera un lieu, pas seulement un lien ». On devrait mesurer la qualité du développement urbain futur par le degré d'intégration de la problématique « RTU » en amont des projets et des visions.

COMMENTAIRE :

Pour atteindre cet objectif, le défi posé au CP-RTU, c'est d'élargir le « cercle des initiés » en regardant tout autour des RTU (approche à 360°). Il lui faut intéresser à ses travaux et objectifs les autres acteurs du développement urbain que sont les urbanistes, les spécialistes de l'environnement, les firmes de génie-conseil, les entrepreneurs spécialisés, les directeurs généraux des municipalités, les dirigeants des ministères, les élus municipaux et provinciaux (ultimement).

Et pour y arriver, pourquoi ne pas adopter le discours de requalification urbaine qui est à la mode depuis quelques temps et qui consiste en fait à offrir à la population du fonctionnel « moderne », qui soit aussi beau et respectueux de l'environnement? Gros défi pour les RTU, car à première vue, cela ne leur apporte pas de valeur ajoutée, mais plutôt des contraintes, à moins de considérer que l'acceptabilité sociale passe par là. Les RTU seraient davantage des « partenaires » que de simples « joueurs » en silo!

- II. On reconnaît que, dans chacune des organisations « RTU », il existe à la fois un « plafond de verre » et un « plancher de verre ». Cela signifie que les problématiques de RTU ne dépassent pas le stade « technique »; or, il y a des composantes légales, réglementaires, financières et opérationnelles qui doivent être comprises et intégrées dans la réflexion sur la coordination des RTU pour arriver à atteindre un autre niveau dans la concertation et la coordination.

COMMENTAIRE : *le renouvellement auquel est confronté le CP-RTU n'en est pas seulement un de cohorte d'âges parmi les participants; il faut aussi diversifier la composition de ce conseil, pour que les différentes problématiques « nouvelles », non couvertes jusqu'à maintenant, puissent être traitées. Ces nouvelles ressources devraient provenir, idéalement, des entreprises RTU et des municipalités, parmi les spécialités déjà mentionnées dans le texte. J'ajouterais que si les RTU elles-mêmes ne franchissent pas cette étape, il serait utopique de croire que le CP-RTU puisse atteindre les objectifs précédemment discutés...*

- III. Le défi pratique du CP-RTU est de développer pour l'avenir une programmation de travaux qui tendent à réaliser la vision et les objectifs décrits par les participants aux séminaires et ateliers successifs, lesquels sont résumés dans les paragraphes qui précèdent. Cela doit être fait tout en respectant la planification stratégique du CERIU et les moyens et outils qui sont à sa disposition, notamment par le biais de la formation qui est dispensée.

COMMENTAIRE : *On ne part pas de zéro! Il existe déjà un excellent capital de sympathie et une reconnaissance du travail accompli par le CP-RTU du CERIU au fil des ans chez ceux qui le connaissent (ce qui est malheureusement trop peu pour parvenir à mobiliser les énergies).*

Sans nier son passé et ses réalisations (qu'il devrait d'ailleurs continuer à diffuser), il lui faut désormais sortir des sentiers battus et multiplier les « ponts » avec les intervenants qui permettront de décloisonner la question des RTU, de la faire passer d'un débat de spécialistes à un débat de société. C'est peut-être à la façon d'envisager son rôle auquel doit réfléchir en priorité le CP-RTU, avant toute autre chose.